

AMBASSADE
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EN SUISSE

20 Berne le 192

№ 327
à rappeler dans la réponse

POLITISCHES
28 OKT. 1922
N° 299

~~14~~

Les Gouvernements Français, Britannique et Italien, désirant conclure un traité de paix mettant fin à la guerre en Orient et procéder à la discussion et au règlement du futur statut des Détroits, sont tombés d'accord pour estimer que ce résultat pourrait être plus facilement atteint si la réunion de la Conférence à ce sujet pouvait avoir lieu en territoire neutre. Ils ont convenu que, pour des raisons politiques et géographiques, aucun pays ne pouvait offrir un lieu de réunion aussi favorable à une telle conférence que la Suisse.

En conséquence, ils se sont permis d'inviter les Gouvernements du Japon, de la Roumanie, de la Yougo-Slavie, de la Grèce et de la Turquie, à envoyer des Représentants à Lausanne pour ouvrir des négociations, le 13 novembre, en vue de la conclusion d'un traité de paix mettant fin à la guerre en Orient. Ils

.....



ont aussi invité les Gouvernements de Bulgarie et de la Russie Soviétique à envoyer des Représentants à une période postérieure des séances de la Conférence pour discuter la question des Détroits.

Les trois Gouvernements ont le ferme espoir que le Gouvernement de la République Helvétique approuvera le choix de Lausanne comme siège de la Conférence et se trouvera à même de faciliter dans la mesure du possible, au point de vue matériel et technique, la réunion de cette Conférence./.

Berne, le 27 octobre 1922.

En l'absence de M. Bayart, Président, et
 de M. Dufour, Vice-Président et Coordonnateur
 du Centre de Travail, j'ai personnellement informé
 ce qui précède M. Bötzel, Chef de Département
 de l'Intérieur, qui rappelle M. Bayart. M.
 Bötzel a pris acte de la communication et
 présidera la Municipalité de Lausanne.

L. 27-X-22

T. T.